

MARS 2022
N°02



Les potins de Villeroy



Le printemps est là !

Le mot du Maire

Chers administrés,

Malheureusement l'année 2021 succéda à l'année 2020 avec la continuité de la crise sanitaire. L'année 2022 est déjà entamée depuis 4 mois et l'hiver laisse place à la douceur printanière et aux beaux jours (à ce sujet, petite parenthèse concernant les nuisances sonores liées au jardinage, chacun a envie de profiter des joies de la campagne, alors veillez à respecter la tranquillité de vos voisins).

Le bien vivre ensemble est notre priorité, mais nous ne pouvons le réussir qu'avec votre contribution.

Je suis fier d'être le maire d'une commune où la générosité et la solidarité ne sont pas de vains mots, preuve en est des dépôts faits à la mairie au profit de l'Ukraine.

J'émes le souhait que Villeroy continue son développement harmonieux et que nous soyons fiers d'appartenir à ce collectif.

Aujourd'hui, nous devons accentuer nos efforts, car nous avons devant nous un travail important pour maintenir et renforcer le lien avec nos aînés, nos enfants, nos associations, notre équipe municipale, nos partenaires, notre village, notre territoire.

Je tiens à remercier le tissu associatif du village, les conseillers municipaux, le conseil municipal des jeunes pour leur dévouement au service des autres. Un grand merci au personnel communal pour son engagement au service de la commune.

Les élections présidentielles se dérouleront les 10 et 24 avril 2022, à cette occasion, je vous rappelle que les jeunes du village âgés de 18 ans au jour du scrutin sont inscrits d'office sur les listes électorales et ont le droit de voter.

Le vote est un droit et un devoir de citoyenneté qui nous concerne tous.

Je suis certain que nous sortirons renforcés de cette période si particulière de pandémie même si avec la vaccination et les beaux jours nous semblons voir le bout du tunnel, ne relâchons pas nos efforts.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire, Guy LATHÉLIZE

Vie municipale

Les finances à Villeroy

La réforme de la taxe d'habitation

En 2019 l'Etat a supprimé la taxe d'habitation aux communes et aux communautés de communes.

En 2020 pour compenser cette perte de taxe d'habitation l'Etat a versé un produit prévisionnel d'habitation de 103 208 €. Le produit nécessaire à l'équilibre du budget s'élève à 224 528 €.

En 2021 la compensation de perte de taxe d'habitation est revue différemment.

L'Etat verse à la commune le taux de taxe foncière bâti du département et ajoute un coefficient correcteur.

C'est-à-dire le foncier bâti de référence qui était de 13,10 % passe à 31,10%.

Le taux de taxe d'habitation du foncier bâti départementale étant de 18% et pour compenser la perte de taxe d'habitation l'Etat nous verse un montant correcteur de 19 802 €.



La redevance assainissement - CCPMF



Suite à l'actualisation des tarifs appliqués par le délégataire au 1^{er} janvier 2021 et au lancement du nouveau contrat de concession sous la forme d'une gestion déléguée à compter du 1^{er} juillet 2021, la CCPMF doit revoir sa redevance assainissement afin que le prix total soit maintenu à 3,40€ par m³. À compter du 1^{er} juillet 2021, la part du délégataire Véolia sera de 1,07€ par m³ et la part CCPMF de 2,33€ par m³.

Création d'un service à la personne

Villeroy solidaire

Ce service à la personne destiné aux habitants de Villeroy est créé depuis le 1er mai 2021.

L'idée de Villeroy Solidaire est née de l'envie des enfants du conseil municipal des jeunes d'aider les habitants de notre commune qui, pour une raison ou pour une autre, n'avaient pas la possibilité d'aller acheter du pain.

Nous avons la chance de compter autour de nous des producteurs qui offrent des produits de qualité, en circuit court.

C'est pourquoi nous sommes heureux de vous proposer une carte de produits locaux, disponibles sur commande. Cette carte est amenée à évoluer au gré des saisons et des producteurs qui souhaiteront faire connaître et partager leurs produits.

Le principe est simple : adressez votre bon de commande, préalablement retiré en mairie ou téléchargé sur le site de la mairie, à l'adresse mail villeroyssolidaire@gmail.com ou dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le jeudi 10h** (délai de rigueur) et venez retirer votre commande le **samedi matin entre 10h30 et 12h00 dans le hall de la mairie**.

Pour plus de facilité de gestion, merci de prévoir, si possible, le compte juste.



Vie municipale

Les manifestations communales

Les Œufs de Pâques

L'année passée, le conseil municipal des jeunes et des membres du comité des fêtes ont distribué des œufs de Pâques aux enfants à leur domicile afin de respecter les conditions sanitaires.

Nous vous donnons rendez-vous lundi 18 avril 2022 pour une vraie chasse aux œufs dans le parc situé au bout de l'allée du cimetière.



Commémoration du 8 mai 1945



Le conseil municipal ainsi que le conseil municipal des jeunes se sont réunis samedi 8 mai 2021.

Retrouvez le discours le par Monsieur le Maire ci-dessous :

8 mai 1945. Par deux fois, l'Allemagne a signé sa capitulation sans condition. Pour l'Europe, la délivrance est là, la guerre est finie. Enfin. Après tant de souffrances et de désolations, après tant d'espérances et de luttes acharnées. Même les épreuves les plus douloureuses ont une fin. Même les tempêtes les plus dévastatrices s'achèvent.

Une joie bouleversée emplît les cœurs, les drapeaux ornent les fenêtres, les embrassades se noient dans la liesse populaire. Derrière les larmes de joie, celles de la peine affleurent. Personne n'oublie les villes ruinées, les vies dévastées, personne n'oublie que l'humanité a payé le plus lourd tribut de son histoire. Notre monde en fut à jamais changé.

La Seconde Guerre mondiale est une rupture pour notre civilisation qui se sait, encore davantage, fragile et mortelle. Soixante-seize ans plus tard, reliés par notre mémoire commune et épris de la même reconnaissance, nous nous unissons par la pensée et par notre hommage pour saluer le souvenir de celles et ceux qui ont combattu et abattu le fléau nazi.

Pour notre pays, rien ne fut simple, ce combat prit de nombreux visages et la victoire mille chemins. Malgré les ardents soldats de Moncornet, d'Abbeville, des Alpes, de Saumur et tous « ceux de 40 », l'ombre de l'occupation, de la division puis de la collaboration a jeté son voile obscur sur la France.

Il y a 80 ans, en 1941, les flambeaux de la Résistance brillaient déjà. Le flot du refus et de l'espérance montait tandis que la répression forgeait son funeste souvenir à Chateaubriant, au camp de Souge ou au Mont-Valérien. La France libre recevait les ralliements des territoires ultramarins et poursuivait son inlassable épopée. Dans les sables de Koufra, elle nouait un pacte avec la victoire et par la voix du colonel Leclerc regardait déjà vers Strasbourg. À l'instar d'Hubert Germain, dernier des compagnons de la Libération, ce fut toute une jeunesse ardente et résistante qui refusa la défaite et l'asservissement, qui refusa de servir les desseins de l'occupant. Tous, ils ont permis à la France de s'asseoir à la table des vainqueurs.

Cela fut rendu possible par le combat acharné des armées françaises et des armées alliées, par les Forces Françaises Libres qui jamais ne cessèrent la lutte, par le dévouement des résistants de l'intérieur, par chaque Française et Français qui a refusé l'abaissement de la France et la négation de ses valeurs. Notre gratitude demeure indéfectible. Entendons les mots de Malraux : « *un monde sans espoir est irrespirable* ». La victoire de 1945 est le succès de l'espérance, mais elle est aussi l'aube d'un nouvel effort collectif pour la reconstruction, pour la paix et pour l'Europe. Hier comme aujourd'hui, face aux épreuves et aux crises du temps, la Nation française se tient debout, résiliente et espérante.

Le 13 et 14 juillet

La soirée du mardi 13 juillet 2021 a été animée par un barbecue géant et un bal. Une cinquantaine de convives se sont retrouvés à la salles des fêtes de Villeroy dans une ambiance endiablée.

En fin d'après-midi du 14 juillet le conseil municipal a donné aux nouveaux habitants l'occasion de ce rencontrer et de connaître les plus anciens, autour d'un verre, lors d'un convivial apéritif républicain.



Vie municipale

Les manifestations communales

Inauguration de la stèle Hi-Lo-Jack

Le 3 septembre 2021 a donné aux habitants de Villeroy l'occasion d'une très belle manifestation riche d'Histoire. Retrouvez ci-dessous le discours de Monsieur le Maire.



Mesdames, Messieurs,

Je suis particulièrement ému et heureux de participer aujourd'hui à l'inauguration de ce monument commémorant le crash de l'avion B-17 Fortress « Hi-Lo Jack ».

Le 3 septembre 1943, cet avion américain a été abattu vers 8h40, il tombera sur la commune de Villeroy au lieu-dit « la forêt noire ». Les 10 membres d'équipage ont réussi à sauter en parachute, 2 ont été faits prisonniers par les Allemands, les huit autres ont réussi à rejoindre l'Angleterre grâce à la résistance.

Le devoir de mémoire est devenu plus que jamais une nécessité si on veut combattre d'une part les négationnistes en tout genre, et d'autre part, mieux comprendre les faits et mécanismes qui ont abouti à la folie meurtrière des hommes et des femmes à travers les conflits de la seconde guerre mondiale.

Il permet également de se souvenir du sacrifice consenti par une génération débordante d'énergie fauchée brutalement par les tourments de la guerre. Comme il doit être difficile d'avoir du courage lorsqu'on risque à la fleur de l'âge de mourir pour une terre que l'on ne connaît pas, qui n'est pas son sol natal, de mourir pour un pays qui ne parle pas la même langue, pour des gens qui ne sont pas des compatriotes.



Habitants de Villeroy d'aujourd'hui soyez en admiration devant la détermination et le sacrifice de ces hommes. Ils se sont battus pour nos libertés, ils se sont battus pour nous.

Nous espérons que le sacrifice de ces hommes pour la reconquête de la liberté ne sera pas vain et que la jeunesse d'aujourd'hui et de demain prendra exemple sur leurs qualités de cœur et de courage.

Ayons une pensée émue à leur mémoire et une pensée reconnaissante à ces libérateurs Américains, Britanniques, Canadiens, à tous ceux qui sont morts et notamment à ces 10 aviateurs Américains abattus au-dessus de Villeroy le 3 septembre 1943 pour que nous vivions libres aujourd'hui.

Cette stèle que nous inaugurons est le symbole du sacrifice des aviateurs alliés sur les champs de bataille du monde entier, loin de chez eux, loin de leur patrie.

Je remercie très sincèrement toutes les personnes qui nous ont aidés à mener à bien ce projet et plus particulièrement Mr Daniel Clément président de l'association d'histoire de Claye-Souilly pour ses recherches et ses précieux renseignements.

Cette stèle simple et discrète réalisée par des habitants de Villeroy, ne se veut pas une décoration, elle n'est qu'un hommage mais sa beauté existe : celle du cœur, de la reconnaissance et du respect.

Vie municipale

Les manifestations communales

Baptême de l'école Charles Péguy



Le 5 septembre 2021, l'école de Villeroy a été baptisée en présence de la famille Péguy, des élus, professeurs des écoles, Atsem et habitants du village.



Le club sportif de football

Une équipe s'entraîne régulièrement le dimanche matin au stade de Villeroy. Les matchs sont indiqués sur l'application smartphone « panneau pocket » et Facebook.



Le forum des associations et géocaching

Les associations se sont réunies le 4 septembre 2021 pour se présenter aux habitants et leur susciter l'envie de pratiquer une activité.

Une association de géocaching a fait une initiation pour les amateurs de chasses aux trésors.

À une date ultérieure, des membres de cette association ont parcouru le village permettant de nettoyer les chemins du village.

Nous les en remercions encore.



Les Boulistes

L'association des boulistes de Villeroy a organisé un concours nocturne en septembre 2021 ainsi qu'une soirée moules frites.



Halloween

Le conseil municipal des jeunes et le comité des fêtes ont organisé une soirée pour la fête d'Halloween avec une petite boum à la fin du tour du village.

Vie municipale

Le 11 novembre

Le conseil municipal, le conseil municipal des jeunes et les habitants de Villeroy se sont recueillis pour rendre un hommage aux morts pour la France.



Le loto des associations

Le comité des fêtes, les boulistes et le CSV ont organisé un loto le 11 décembre 2021.



La soirée du comité des fêtes

Le comité des fêtes a organisé une soirée portugaise qui a eu beaucoup de succès.

La distribution des cadeaux de Noël et des colis

Le Père Noël et ses lutins ont distribué les jouets pour les enfants et les colis aux anciens le samedi 15 janvier 2022.



L'atelier de Noël AFR

Les membres de l'association Familles Rurales ainsi que le conseil municipal des jeunes ont accueilli 10 enfants inscrits à leur atelier de Noël. Après le goûter, les enfants sont repartis heureux avec leurs sujets de Noël qu'ils ont confectionnés.



L'atelier jeux de société AFR

Les membres de l'association Famille Rurales ont organisé une après midi et soirée jeux de société.



Résultat du concours des illuminations des maisons

Nous remercions toutes les personnes qui ont décoré leur maison pour les fêtes de Noël, donnant ainsi un air de fête supplémentaire au village. Huit maisons ont candidaté au concours. Le jury composé du conseil municipal des jeunes, 2 conseillers municipaux et 2 membres du comité des fêtes, après en avoir délibéré a déterminé le classement sur 280 points comme suit :

1. Mme et M. PETIT : 258,50 pts
2. Mme JACQUEMART et M. ÉTOILE : 241,50 pts
3. Mme et M. NICHELE : 230,50 pts
4. Mme et M. BIZIÈRE : 227 pts
5. Mme et M. CORREIA : 203 pts
6. Mme JACQUEMART et M. LE ROUX : 182,50 pts
7. Mme et M. VOITURIER : 177 pts
8. Mme et M. BARBAOUAT : 118,50 pts



Un bon d'achat sera remis aux trois premiers lauréats. Un concours de fleurissement des maisons vous sera proposé cet été, toujours dans l'esprit d'égayé notre village.



Vie municipale

Hommage à notre Maire honoraire

Cérémonie de notre Maire honoraire le 10 juillet 2021

Le 10 juillet 2021 M. Froger et son épouse étaient à l'honneur. Ci-dessous, le discours de M. le Maire :



Marcel Proust écrivait ;

« On ne reçoit pas la sagesse, il faut la découvrir soi-même, après un trajet que personne ne peut faire pour nous, ni ne peut nous épargner »

Cette belle citation témoigne bien de l'expérience que tu as, mon cher Daniel, accumulée au fil des années, des projets, des mandats. Le mandat de maire est celui qui t'a le plus profondément passionné. Tu l'as investi avec beaucoup de disponibilité, de mobilisation, de dévouement, au service de tous nos concitoyens. Tu l'as fait sans esprit partisan, animé de la volonté indéfectible de servir l'intérêt général, le bien public, préoccupé du développement de notre village et de la qualité de vie de ses habitants.

Au fil des mandats, des aménagements, des rencontres, des choix, tu as contribué à façonner le visage de notre village tel qu'il se présente aujourd'hui. Tu as donné sans compter pendant ces nombreuses années pour que notre commune continue et amplifie son développement.

Citons brièvement les principales étapes de ton parcours :

Tu es entré au Conseil Municipal de Villeroy le 25 mars 1977 comme conseiller municipal,

le 24 mars 1989 tu as été élu 2^{ème} adjoint,

le 16 juin 1995 tu as été nommé maire adjoint

et du 16 mars 2001 au 3 juillet 2020 tu as rempli la fonction de maire.

Mais la mairie n'a pas été ta seule occupation.

Soucieux de la vie associative tu as fait partie du comité des fêtes en tant que coordinateur principal au cours des différentes manifestations de la commune telles que la brocante, la fête du village, le repas des anciens, la chasse aux œufs de Pâques, les lotos, le spectacle de Noël où l'incarnation du clown Chocolat restera gravée dans la mémoire de tous les enfants.

Vie municipale

Tu as été aussi un des fondateurs de Famille Rurale de Villeroy qui organisait la ruche au mois de Juillet avec des mini camps mémorables.

Tu en es resté président jusqu'en 2001.

Toujours dans un esprit de générosité tu fais partie de Tous en Scène, Association regroupant plusieurs villages organisant des manifestations telles que le téléthon, la fête à l'oignon à Charmentray, la Saint Patrick à Charny, manifestations dont le bénéfice permet d'offrir des chiens guide d'aveugle.

L'honorariat a été conféré, par arrêté préfectoral du 16 octobre 2020, à notre ancien maire Monsieur Daniel Froger, et ce à ma demande. Une demande que j'ai portée avec beaucoup d'enthousiasme et, pour tout dire,

de plaisir, soucieux que cette reconnaissance symbolique te soit accordée.

Il me revient aujourd'hui la très agréable mission de remettre officiellement à notre ancien maire le diplôme et l'écharpe de maire honoraire. J'ai tenu à le faire symboliquement, au sein de notre assemblée délibérante, et en présence des anciens conseillers municipaux.

Nos collègues élus aujourd'hui présents témoignent par leur présence de l'importance qu'ils t'accordent. Je rappelle que c'est l'article L2122 alinéa 35 du Code général des collectivités territoriales qui définit l'honorariat de la façon suivante : « Une distinction honorifique qui correspond à la volonté légitime d'exprimer la reconnaissance de la nation à l'égard de ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes au service de leurs concitoyens, dans un esprit de civisme et de bénévolat »

Je tiens à remercier Monique Froger qui a fait preuve au long de toutes ces années de beaucoup de solidarité, aidant Daniel lors de nombreuses manifestations. Elle a eu beaucoup de patience et d'indulgence pour supporter les absences répétées de son époux.

Daniel, un grand merci de la part de nous tous. Je souhaite que tu conserves très longtemps ce titre de maire honoraire et j'espère que tu vas profiter de ton temps de libre pour passer d'agréables moments en famille.

Le 27 juillet

Les réjouissances ne se sont pas arrêtées là pour Daniel car la commune offre à Daniel et Monique un moment privilégié le 27 Juillet, un chauffeur est passé les chercher à leur domicile pour une soirée festive.



Vie municipale

Les travaux réalisés

Les barrières rue Charles Péguy



Pour plus de sécurité aux abords de l'école, la municipalité a souhaité installer des barrières le long de la rue Charles Péguy.

L'abattage du sapin

La municipalité a décidé d'abattre le sapin situé devant la mairie pour des raisons de sécurité au vu de son ampleur.

Le monument HI LO JACK

Ainsi notre vieux sapin s'est vu remplacé par la stèle Hi-Lo-Jack. Un monument commémoratif d'un fait historique.



Pose de nichoirs à chouettes

Soucieuse de la faune et de la flore de Villeroy, la municipalité a posé des nichoirs à chouette dans quelques bois.

Une conférence sur la chouette chevêche d'Athéna eu lieu le vendredi 11 mars à 20h à la salle polyvalente. Cet échange avec un ornithologue a permis de mieux connaître cette petite chouette aux yeux d'or présente dans notre commune.

Trois nichoirs ont été installés dans des arbres de la commune.

Nous remercions l'association LPO pour sa collaboration en vue de préserver cet animal nocturne.

Les plantations rue de l'Abeille

La municipalité a remplacé les arbres de la rue de l'Abeille par des plantations aux pots colorés pour égayer cette voie.



Le parc pour trottinette et vélos

En cette période où l'écologie et le réchauffement climatique sont au cœur des préoccupations, la municipalité a souhaité dédier un emplacement pour les trottinettes et les vélos. Les beaux jours arrivent prenez vos deux-roues !



L'installation d'une table de pique-nique

Dans notre parc situé au bout de l'allée du cimetière, vous avez peut-être déjà vu notre belle table de pique-nique qui vous invite à passer un agréable moment seul, entre amis ou en famille.

Nous en profitons pour faire un petit rappel sur le respect de notre mobilier urbain. Toute dégradation de bancs ou de tables mis à disposition de la population est intolérable. Nous souhaitons que notre village reste agréable et paisible à vivre.



Vie municipale

Les travaux réalisés pour l'école

Le plancher des WC de l'école

Le plancher des toilettes de nos petits bambins était trop vétuste. La commune a donc œuvré pour son remplacement pour leur confort et surtout leur sécurité.

Classe numérique

L'école est équipée d'une classe numérique, composée de huit tablettes et un tableau numérique et d'un ordinateur. Ces équipements, financés par la commune et le Ministère de l'Éducation Nationale, permettent une interactivité et sont accessibles à toutes les classes.



Jeux pour enfants

La commune de villeroy a acheté des jeux de plein air qui ont été installés dans la cour de l'école pour le plus grand plaisir des enfants lors des récréations et de la pause méridienne.

Les travaux à venir

Modification de la circulation

- Carrefour rue Saint Pierre - rue de l'Abeille
- 4 rue Neuve - rue de la Guette

Mise en sens unique:

- Une partie de la rue du Cheval Blanc
- Rue de la Guette
- Chemin de Puisieux
- Rue du Puits

Remplacement du panneau d'entrée de la commune

Création de passages piétons

Pour favoriser la sécurité des piétons, la municipalité souhaite créer des passages piétons sur tous les carrefours, devant la salle polyvalente, rue Galliéni, etc...



Vie municipale

Les travaux à venir

Installation d'un système de vidéoprotection



18 caméras sont installées dans tout le village. Ce système de vidéo-protection est subventionné par l'État et la Région Ile-de-France à hauteur de 80%.

Une cantine pour Villeroy

La municipalité envisage d'édifier une cantine avec une cuisine centrale dans le but de produire des repas pour les cantines aux alentours. Cette cuisine concoctera des repas avec des produits locaux en « circuit-court » dans le but de favoriser les producteurs de notre territoire.

Un toit tout neuf pour le vestiaire du foot

Pour cause d'infiltrations, la municipalité a du rénover le toit du vestiaire du foot.

Installation d'un poulailler municipal

La municipalité souhaite installer un poulailler municipal à proximité du local des services techniques et du city stade.

Un lotissement devrait voir le jour

Entre le chemin de Puisieux et la route d'Iverny.

Un collège à Charny

Le Maire de Charny voit enfin son souhait se réaliser : accueillir un collège sur sa commune. Une bonne nouvelle pour nos futurs collégiens puisqu'ils devraient bénéficier d'un collège à proximité de chez eux.

Du nouveau sur la ferme au 3 rue Saint Pierre

15 logements collectifs et 24 maisons individuelles vont sortir de terre.



Informations intercommunales

Les différents services de la CCPMF

Le Centre Intercommunal de la Santé (CIS)

Le CIS est basé à Fresnes-sur-Marne, des antennes verront le jour, au fil des mois, dans 8 communes afin que chaque habitant puisse bénéficier de consultations au plus près de son lieu de résidence.

Pour l'instant, les consultations ont lieu avec une prise de rendez-vous au 01 60 35 31 42



Soucieux d'offrir à tous un accès à des soins de qualité, le C.I.S s'inscrit dans une démarche de prise en charge globale liant prévention et santé. Dotée d'un personnel d'accueil, d'une infirmière et de 2 médecins généralistes, l'équipe s'articule entre : **accueil, écoute, prévention, soins et consultations.**

Centre Intercommunal de Santé – Plaines et Monts de France

68 rue de l'Ourcq, 77410 Fresnes-sur-marne

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30/13h30-19h30 - samedi : 8h45-13h15

Horaires spécifiques

Consultations de gynécologie et obstétrique par une sage-femme tous les mercredis, sur rendez-vous, de 8H45 à 12H15 et de 13H30 à 18H30.

Prélèvements biologiques par l'infirmière du CIS sur rendez-vous, le mardi et le jeudi en matinée.

France Services



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

- Permanence France Services sur rendez-vous dans la commune. Tél 01 60 54 68 58 ou 07 87 08 67 22 ou france.services@cc-pmf.fr

Un conseiller vous accueille sur rendez-vous pour vous accompagner dans vos démarches administratives

- Accompagnement à l'emploi

Dans le cadre de ses missions, la structure France Services a souhaité développer des actions pour favoriser le retour à l'emploi mais également pour encourager la création ou la reprise d'entreprise. Contact : 01 60 54 68 58 ou 07 87 08 67 22

Ateliers numériques

Des ateliers numériques sont proposés gratuitement dans le but de réduire de la fracture numérique des habitants. Un animateur est présent pour vous proposer de découvrir le monde du numérique.

Ateliers sur inscription au 06 31 72 73 86

Les crèches

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en priorité au sein des antennes RAM.

- Antenne de Saint Pathus : 01 60 65 51 65
- Antenne de Charny : 06 13 84 24 85
- Antenne d'Annet-sur-Marne : 06 37 39 74 78

Les missions des RAM sont d'informer et d'accompagner les parents sur les différents mode d'accueil.

Vous pouvez également télécharger le dossier sur le site de la CCPMF.



Informations intercommunales

Les différents services de la CCPMF

Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Depuis le 11 juin 2021, le LAEP de la CCPMF accueille des jeunes enfants âgés de moins de 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent avec lequel il a un lien d'attachement au sein des 2 communes suivantes :

Saint-Pathus : Locaux du RAM, 22 rue de Noëfort,
le lundi de 8h45 à 10h45 et le vendredi de 13h30 à 15h30

Et Fresnes-sur-Marne : Centre de loisirs, 2 rue de l'ancienne briqueterie,
le lundi de 13h30 à 15h30 et le vendredi de 8h45 à 10h45



Pensée comme un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents, cette structure est encadrée par 2 accueillantes formées à l'écoute. Respectueux de l'anonymat et de la confidentialité, ce service gratuit repose sur un accueil libre sans inscription (on arrive et repart quand on veut). Cependant, il sera demandé durant la période sanitaire de réserver en précisant uniquement le prénom de l'enfant et de l'adulte référent.

Le LAEP c'est :

- un lieu de sociabilité pour l'enfant qui lui permet de développer sa créativité, il constitue un espace d'épanouissement et le prépare en douceur à la séparation avec son parent.
- un lieu d'échanges entre adultes permettant également de rompre l'isolement de certaines familles
- un lieu convivial propice à la communication entre enfants, parents et accueillants.

Il n'a pas pour vocation à être un mode d'accueil ni un lieu de conseils éducatifs ou de soins. ([voir la charte](#))

Le LAEP est financé par la CCPMF, la CAF et le Département de Seine-et-Marne.

Renseignements : 06 37 39 74 78

La collecte des déchets

2022
CALENDRIER

COLLECTE DES DÉCHETS
sortir les bacs la veille
Collecte assurée même les jours fériés

La collecte s'effectue une fois par semaine mais en 2023 toute levée dépassant les 18 prévues dans la part fixe sera facturée.

DÉCHETS MÉNAGERS
Lundi
Après-midi

Le bac de tri sélectif est collecté toutes les **2 semaines**

COLLECTE SÉLECTIVE

janv	fev	mar	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
14	11	11	08	06	03	01	12	09	07	04	02
28	25	25	22	20	17	15	26	23	21	18	16
						29					30

Parce qu'il est possible de réduire jusqu'à 30% le contenu de votre poubelle

La CCPMF distribue gratuitement des composteurs

et offre des poules pouvant manger jusqu'à 150 kg de restes alimentaires

DÉCHETS VERTS
Mercredi
Après-midi
du 06/04 au 30/11

ENCOMBRANTS
Sur inscription :
01 60 54 68 40
environnement@cc-pmf.fr

VERRE
A jeter dans l'une des bornes disposées dans votre commune

Communauté de Communes
Plaines & Monts de France
Villeroy

Une question ?
Besoin de plus d'informations ?
Plaines & Monts de France
01 60 54 68 40

Informations intercommunales

La collecte des déchets—REOMI : Redevance incitative

Grille tarifaire : habitat individuel

Cette grille a été élaborée de façon à couvrir le coût actuel du service lié aux déchets (3,2 millions d'euros).

La facture étant conditionnée par le tonnage des ordures ménagères, l'incitation à en produire moins vise à maîtriser les coûts et les montants ci-dessous.

Afin de répondre à vos questions, une réunion publique aura lieu à la salle polyvalente de Villeroy, le mercredi 11 mai 2022 à 18h30.

Nb d'hab.	Taille du bac	18 levées/an (part fixe)	levée supplémentaire	52 levées/an
1	140 l	179,09 €	2,65 €	269,05 €
2	240 l	246,68 €	4,54 €	400,90 €
3	240 l	280,25 €	4,54 €	434,47 €
4	240 l	313,82 €	4,54 €	468,04 €
5	360 l	388,21 €	6,80 €	619,55 €
6	360 l	421,78 €	6,80 €	653,12 €

Services utiles

Pour joindre les concessionnaires

ENEDIS : 0 972 675 077

GRDF : 0 811 017 000

SAUR : 0 810 017 018

Téléassistance 77

Téléassistance 77 est un service proposé par le Département aux personnes âgées ou en situation de handicap, ainsi qu'à leurs proches pour assurer leur sécurité à domicile. Il offre aux abonnés du service la possibilité d'entrer en relation directe avec un conseiller via une station d'écoute toute l'année, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. En cas de chute ou de problème grave, une alerte téléphonique effective est déclenchée, à tout moment du jour ou de la nuit.



Destruction des nids de frelons asiatiques et des guêpes

La commune a signé une convention avec la société « CLAC'FRELONS 77 » afin de détruire les nids de frelons ou de guêpes pouvant être sur l'espace public (ex : cimetière, parcs, etc...).

Cette convention permet aux habitants de Villeroy, qui rencontreraient ce genre de désagréments, de bénéficier d'une remise de 10% s'ils font appel à cette société.

CLAC'FRELONS 77 : 06-47-05-25-73— clacfrelons77@gmail.com

Assainissement

Dans le cadre du nouveau contrat de délégation de service public relatif à l'assainissement, veuillez trouver différents numéros de téléphone utiles.

Pour tout renseignement concernant une installation nouvelle ou existante : tél 01 60 54 68 47

Concernant l'entretien du réseau assainissement :

Véolia Centre Service Client 24H/24 365j/an : 0 969 360 400 (appel non surtaxé)

Véolia contrôle de conformité en cas de vente : tél 0 969 360 542 (appel non surtaxé)

L'agence postale communale de Charny

Les lundis et les jeudis de 16h00 à 19h00

Les mardis et les mercredis de 9h30 à 12h30

Les jeudis de 16h00 à 19h00

Les vendredis de 9h30 à 13h00

Tél : 09 67 64 55 71 - Web : www.laposte.fr



L'agence postale communale de Monthyon

Les mardis, mercredis, jeudis et vendredis

de 14h à 17h30

Les samedis de 9h30 à 12h30

Tél : 36 31 - Web : www.laposte.fr

Informations municipales

La Mairie de Villeroy

4 rue Saint Pierre 77410 VILLEROY

Tél : 01 60 01 95 33

Portable astreinte : 06 43 26 54 24

Mail : mairie-villeroy-77@wanadoo.fr

Web : www.villeroy77.fr

Pour que vous soyez alertés, prévenus, informés, la municipalité s'est abonnée à PanneauPocket et a créé une page Facebook « Commune de Villeroy »

Les horaires d'ouverture de la mairie

Les lundis, mardis et vendredis de 9h00 à 12h00

Les mercredis de 15h00 à 18h00

Les samedis de 10h30 à 12h00 – permanence des élus

Le plan Vigipirate nous amène à renforcer la sécurité autour de l'école et à laisser la porte de la mairie fermée. Ainsi, pour accéder aux bureaux administratifs, nous vous demandons de bien vouloir prendre rendez-vous ou de nous appeler au 01 60 01 95 33. Merci de votre compréhension.

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque

Les mardis de semaine paires de 17h15 à 18h15

Fermée lors des vacances scolaires

Etat Civil



Ils ont montré le bout de leur nez

ABDULHAK BEAUCHET Alina le 17/05/2021

ABDULHAK BEAUCHET Andréa le 17/05/2021

SAINT-GEORGES CHAUMET Axel le 12/08/2021

JUGON Maëlie le 20/08/2021

MOREAU Emma le 29/08/2021

RIBEIRO DA SILVA Alexandre le 04/09/2021

ROUIS Alya 03/01/2022

ROUIS Emir 03/01/2022

YVERNAULT BOZZELLI Lara 24/01/2022

LECOMPTE MARZIN Madeline 24/03/2022

Ils nous ont quittés

M. GHESTIN David le 08/03/2021

M. BERTOZZI Serge le 26/05/2021

Mme TAILLEFERT Jocelyne le 10/11/2021

M. NICOL Roger 18/11/2021

M. GAUTHIER Ludovic 05/01/2022



Agenda prévisionnel de l'année 2022

3 avril	Concours de boules
9 avril	Nettoyage des chemins
10 et 24 avril	Élections présidentielles
18 avril	Chasse aux œufs de Pâques
1er mai	Brocante
8 mai	Cérémonie du 8 mai
14-15-16 mai	Fête du village
28 mai	Tournoi de foot parents enfants
10 juin	Concours de boules en nocturne
12 et 19 juin	Élections législatives
18 juin	Feux de la Saint Jean
25 juin	CSV tournoi + soirée
13 juillet	Soirée du 14 juillet
14 juillet	Apéritif offert par la municipalité

Numéros d'urgence

Pompiers 18

Gendarmerie 17

SAMU 15

Astreinte de la mairie 06 43 26 54 24

Directeur de la publication : Guy Lathelize
Comité de rédaction : Jean-Luc Pirou, Gaëtan Gagnant,
Blandine Lathelize, Sébastien Goapper, Anissa Hasnaoui
Maquette et infographie : Commission informations
Nombre de tirages : 300 exemplaires
Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique